

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le dix février à vingt heures,
le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES
s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la
suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à
l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte
de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Modification tableau des emplois

**Date de convocation :
Le 06 février 2026**

Présents : Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS –
Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean
SAGETTE – Pierre BRUERE – Christiane WALAS –
Carole PETIT – Henri MOREL – Véronique PAUWELS –
Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy
DONDEYNE – Franck LACMANS – Ludovic CHRETIEN –
Farid FARAJI – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD –
Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :
Sylvie Blondel donne pouvoir à Fabien Decourselle
Marc Godefroy donne pouvoir à Frédérique Descamps
Marie-France Laignez donne pouvoir à Sandrine
Deplechin
Marie-Laure Lechat donne pouvoir à Didier Dufour
Absents :

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

**Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00**

Secrétaire de séance : Sandrine Deplechin

Vu l'avis favorable de la commission personnel

Madame Sandrine DEPLECHIN, Conseillère municipale déléguée au personnel municipal,
à la communication et aux fêtes, propose de modifier le tableau des emplois comme
suit :

➤ Filière Culturelle :

Création d'un poste de Directeur d'Etablissement d'Enseignement Artistique de 2^{ème}
catégorie à temps complet à partir du 1^{er} mars 2026, Echelle IB 588/1020.

Création d'un poste de Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale à temps complet à partir du 1^{er} mars 2026, Echelle IB 450/821.

-----Adoptée à l'unanimité -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

 Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 13 FEV. 2026

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 13 FEV. 2026